

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 7 juin 2010, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers, Luc Plante, Michel Bolduc, Steve Plante, Jérôme Bélanger et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absente Madame Marise Poulin.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

90-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

91-2010

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le procès-verbal
de la séance régulière du 3 mai 2010 soit
adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

92-2010

**DEMANDE D'AUTORISATION - COURSE À
OBSTACLES**

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le Conseil
Municipal de Saint-Victor n'a pas
d'objection pour qu'il y ait une course à
obstacles qui aura lieu le 14 août 2010,
en cas de pluie elle sera remise le 15
août 2010, dans la gravière Mathieu,
située dans le Rang 4 Nord. La
Municipalité de Saint-Victor ne se tient
aucunement responsable de tout accident
qui pourrait survenir durant cette course
à obstacles.

ADOPTÉ

93-2010

**DEMANDE DE SOUMISSION - SABLE ET PIERRE
CONCASSÉ 0-3/4**

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu à l'unanimité des
membres du Conseil de demander des
soumissions pour l'achat de gravier
concassé 0-3/4 pour environ 10 000
tonnes. Le soumissionnaire devra fournir
un prix livré à la Municipalité de Saint-
Victor au 176 rue Principale et un autre
prix pour du gravier non livré et chargé
dans nos camions.

Les soumissions devront être déposées au bureau de la Municipalité au 287 rue Marchand sous enveloppe scellée identifiée **soumission pour achat 0-3/4**. Les soumissions seront reçues jusqu'à 16:00 heure mercredi le 30 juin 2010 pour être ouvertes à la séance du Conseil le 5 juillet 2010.

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

94-2010

**DEMANDE D'AUTORISATION - VENTE DE BOISSON
POUR DÉMOLITION À SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor n'a aucune objection à ce que les Chevaliers de Colomb fassent une demande de permis d'alcool, pour la démolition qui aura lieu à Saint-Victor, sur le terrain des Constructions Paul-Eugène Turcotte pour les dates du 16, 17 et 18 juillet 2010, dans le cadre des Festivités Western de Saint-Victor.

ADOPTÉ

95-2010

DÉCRET D'UNE SEMAINE POUR VENTE DE GARAGE

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor décrète la semaine de vente de garage du 16 juillet 2010 au 25 juillet 2010. Cette vente de garage est décrétée selon les conditions du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉ

96-2010

PROJET DE SUBDIVISION - 9073-6604 QUEBEC INC.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie des lots 368, 369, 369-B et 370-8, pour créer les lots 368-124, 369-4, 369-B-7, 370-8-1 à 370-8-3, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Francis Carrier, le 29 avril 2010 sous le numéro 2526 de ses minutes. Le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

97-2010

FAUCHAGE DES RUES, ROUTES ET RANGS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Luc Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de faire le fauchage dans les rues, rangs et routes de la Municipalité de Saint-Victor. Un budget maximum de 10 000,00 \$ est accordé. Le fauchage sera effectué par Monsieur Donald Vachon à 85,00 \$ de l'heure. La supervision sera effectuée par Monsieur Denis Rodrigue.

ADOPTÉ

98-2010

DEMANDE À CPTAQ - FIDUCIE HUGO, RÉMY ET CHRISTINE CHAMPAGNE

Considérant que le Conseil a pris connaissance de la demande d'autorisation présentée à la CPTAQ par la Fiducie Hugo, Rémy et Christine Champagne afin d'obtenir de cette dernière l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit pour la construction d'une résidence une partie

des lots 397 et 398, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, municipalité de Saint-Victor sur un terrain représentant une superficie d'environ 5 000 mètres carrés.

Considérant les critères de l'article 62 de la Loi :

- L'emplacement visé ne représente pas de potentiel agricole puisqu'il est classé 7 avec la présence de contraintes pour la pratique de l'agriculture au niveau de la topographie et de la pierrosité.
- Le terrain visé borne de l'autre côté de la route à la zone non agricole et de villégiature implantée autour du Lac Fortin.
- La résidence demeurerait rattachée à une unité foncière de 38 hectares.
- Il n'existe aucun établissement de production animale dans le milieu environnant.
- Le milieu environnant est déjà fortement perturbé par la présence des multiples usages non agricoles (chalets et résidences) implantés tout autour du Lac Fortin.
- La présente requête est conforme à la réglementation municipale.
- Il existe des espaces disponibles à des fins résidentielles dans la zone non agricole mais ces terrains ne répondent pas au besoin de la requérante puisque la future résidence demeurerait rattachée à une unité foncière de 38 hectares.

En conséquence il est :

Proposé par Monsieur Luc Plante,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de recommander
l'acceptation de la demande
d'autorisation de Fiducie Hygo, Rémy et
Christine Champagne auprès de la

Commission de Protection du Territoire
Agricole du Québec.

ADOPTÉ

99-2010

**DEMANDE CPTAQ - TONY RODRIGUE ET CHANTAL
JACQUES**

Considérant que le Conseil a pris connaissance de la demande d'autorisation présentée à la CPTAQ par M. Tony Rodrigue et Mme Chantal Jacques afin d'obtenir de cette dernière l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, soit pour la construction d'une résidence une partie du lot 400, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, municipalité de Saint-Victor sur un terrain représentant une superficie d'environ 3 954 mètres carrés.

Considérant les critères de l'article 62 de la Loi :

- Le terrain visé ne recèle pas de potentiel agricole puisqu'il est classé 7 (pauvre).
- Le terrain visé par la demande s'inscrit dans un secteur de villégiature.
- Il ne se pratique plus d'agriculture dans le milieu environnant.
- Il n'existe d'ailleurs aucun établissement de production animale dans ce secteur.
- L'homogénéité de ce milieu est déjà fortement perturbée compte tenu des usages non agricoles implantés autour et à proximité du Lac Fortin (chalets et résidences).
- Dans ce secteur, la Commission a rendu plusieurs décisions # 026769, 033432, 123950, 140711, 175200, 212026, 228632 lesquelles sont adjacentes et contiguës au terrain visé.
- La présente requête est conforme à la réglementation municipale.

- Le Conseil signale aussi à la Commission qu'il existe en zone non agricole des espaces disponibles pouvant servir à des fins résidentielles.

En conséquence il est :

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de recommander
l'acceptation de la demande
d'autorisation de Monsieur Tony Rodrigue
et Madame Chantal Jacques auprès de la
Commission de Protection du Territoire
Agricole du Québec.

ADOPTÉ

100-2010

**ACCEPTATION SOUMISSION - RUE COMMERCIALE
ET RUE DOYON PROJET NUMÉRO 50660**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'accepter la plus
basse soumission conforme au montant de
2 003 414,00 \$, plus taxes, de R.J. Dutil
Inc. Le Maire, Monsieur Roland Giguère
et le Directeur Général, Monsieur Marc
Bélanger, sont autorisés à signer tous
les documents nécessaires.

ADOPTÉ

101-2010

**DEMANDE DE SOUMISSION - VENTE UNITÉ
D'URGENCE**

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de demander des
soumissions publiques pour la vente de
l'ancienne unité d'urgence du service
d'incendie de la Municipalité de Saint-
Victor.

Les soumissions devront être déposées au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 rue Marchand Saint-Victor, sous enveloppe scellée identifiée **SOUSSION POUR ACHAT D'UNITÉ D'URGENCE.** Les soumissions seront reçues jusqu'à 16h00 le lundi 21 juin 2010 pour être ouverte le même jour.

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni la plus haute et ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

102-2010

**DEMANDE À MONSIEUR DENIS DESBIENS -
INSPECTION**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à Monsieur Denis Desbiens d'émettre certaines infractions à certains contribuables qui contreviennent aux règlements de la Municipalité. Les noms seront dits verbalement par le Directeur Général, Monsieur Marc Bélanger.

ADOPTÉ

103-2010

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Secondé par Monsieur Luc Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Hydro-Québec	29.22	\$
GE Canada	936.86	\$
Téléphone St-Victor	673.26	\$
Gaz Métro	914.19	\$
Hydro-Québec	1 595.38	\$
Auto Quirion et Drouin	79.00	\$
Hydro-Québec	74.49	\$

Hydro-Québec	6	128.95	\$
Telus		274.16	\$
CNH Capital	1	609.13	\$
Distributions Gicclair		118.52	\$
Boivin et Gauvin		137.71	\$
Excavations A. Gosselin	22	553.00	\$
Alliance Coop	6	098.78	\$
Debb		115.30	\$
Camion Gilbert		45.15	\$
Magasin Coop	1	254.54	\$
Centre Électrique de Beauce		141.26	\$
Garage Alain Bolduc		5.88	\$
Biolab		482.54	\$
Centre du Camion		819.73	\$
Ateliers F.L.P.H.		34.54	\$
Réseau Biblio		48.60	\$
Jos St-Hilaire		649.26	\$
Arpentage FC	1	523.81	\$
Béton St-Ephrem	2	050.95	\$
M.R.C. Robert-Cliche	20	834.01	\$
Groupe Bio Services	6	436.70	\$
Hercule Fortin	1	060.30	\$
Ind. Ciment la Guadeloupe	5	672.10	\$
Ind. Wajax	3	458.83	\$
Garage Bizier		725.33	\$
Transcontinental	1	150.42	\$
Pavage Sartigan	86	660.54	\$
L.P. Tanguay		38.32	\$
F. Plante	1	851.15	\$
Ass. Des Chefs d'incendie		163.67	\$
Ferme Donald Vachon	17	972.61	\$
Féd. Québ. des Municipalités		70.05	\$
Hydraulique Service		595.81	\$
Veolia		818.35	\$
Beauce Métal		109.03	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	9	617.18	\$
Blanhette Vachon	10	181.33	\$
Produits Industriels BF		42.84	\$
Aréo-Feu		19.64	\$
Lignco	1	061.03	\$
Location de Beauce	4	890.25	\$
Centre du Camion (Beauce)		272.65	\$
Orizon Mobile		932.04	\$
Louise Binet, Pharmacienne		101.51	\$
Pharmacie Stephanie Roy		326.54	\$
Fonds de l'information Foncière		9.00	\$
Signalisation Lévis	2	814.44	\$
Aqua Beauce		32.00	\$
Dynamitage Forage Nadeau	2	243.39	\$
Ferme Écoloveau	9	005.16	\$

Traction St-Georges	360.42 \$
Linde	341.34 \$
Buffet Josette Tardif	150.00 \$
Sylvain Bilodeau	47.41 \$
Auto Quirion et Drouin	110.65 \$
Extincteurs de Beauce	139.35 \$
Carol Giroux	919.93 \$
Harold Bureau	15.00 \$
Jérôme Bélanger	15.00 \$

ADOPTÉ

104-2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Luc Plante,
 Secondé par Monsieur Steve Plante,
 Et résolu, à l'unanimité des
 membres du Conseil, que la séance soit
 levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
 SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER